



Commune de MARCHIN

Assemblée du Conseil communal

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra

le mercredi 28 février 2018 à 20 heures,
en la **salle du Conseil communal**
de l'**administration communale** (rez-de-chaussée)
rue Joseph Wauters, 1A à 4570 Marchin

Fait à Marchin, le 19 février 2018,
Par le Collège,

Le Directeur Général f.f.,

Michel THOMÉ



Le Bourgmestre,

Éric LOMBA

Ordre du jour

SÉANCE PUBLIQUE

Finances

1. Fabrique d'église Saint-Martin de Vyle-Tharoul – Budget 2018 – Décision

Patrimoine

2. Création et construction d'une nouvelle voirie avec égouttage, accotements, parkings et équipements techniques pour l'équipement du lotissement de Robiano (Permis d'urbanisme – article 127) – Chemin de Sandron – Décision
3. Construction de 21 habitats publics durables + création d'une voirie (Permis d'urbanisme - article 127) – Site du Grand'Sart – Décision

Travaux

4. Désaffectation d'une camionnette – Décision
5. Acquisition d'une camionnette d'occasion – Descriptif technique – Devis estimatif – Mode de passation du marché – Décision

HUIS CLOS

Enseignement communal

1. Désignations à titre intérimaire - Ratification
2. Désignation à titre temporaire – Ratification
3. Prolongations de désignation à titre intérimaire - Ratification
4. Démission pour accéder à la pension de retraite - Ratification
5. Maintien des attributions et changement d'implantation - Ratification
6. Demande de congé de circonstances - Ratification